

RIEF**Revue italienne d'études françaises**

Littérature, langue, culture

9 | 2019**E pluribus unum**

Présentation

*Presentation***Concetta Cavallini**

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/rief/5106>

ISSN : 2240-7456

Éditeur

Seminario di filologia francese

Référence électroniqueConcetta Cavallini, « Présentation », *Revue italienne d'études françaises* [En ligne], 9 | 2019, mis en ligne le 15 novembre 2019, consulté le 18 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rief/5106>

Ce document a été généré automatiquement le 18 novembre 2019.



Les contenus de la RIEF sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Présentation

Presentation

Concetta Cavallini

- 1 Les textes des grands auteurs de la Renaissance ont toujours été au centre d'opérations de traduction, non seulement vers l'italien mais, sur la base de la profonde variation diachronique entre la langue de la Renaissance et l'époque contemporaine, vers le français contemporain aussi¹. La poésie a été moins traduite ; une tendance qui s'affirme déjà à la Renaissance et qui continue jusqu'à présent². Le poids des contraintes formelles, les spécificités de l'inspiration, la lourdeur de la tâche qui pesait sur le traducteur était parfois un obstacle à la besogne³. Le fait même de parler de « traduction » pour le XVI^e siècle pourrait relever de l'anachronisme car, sauf de rares exceptions, c'était généralement la « traduction-explication »⁴, ou imitation, qui l'emportait dans la pratique. Trouver des traductions avec le texte « en regard » est assez rare et constitue souvent un exercice didactique plus qu'une véritable épreuve littéraire⁵.
- 2 Peletier du Mans, dans son *Art poétique*, avait bien reconnu que la « plus vraie espece d'imitation c'est de traduire » mais, après cette première phrase, dans le chapitre « Des Traductions », il avait énuméré tous les problèmes liés à l'activité du traducteur. Premièrement, le manque de liberté, puisque le traducteur « s'asservit » non seulement à l'invention d'autrui, mais aussi à sa disposition et à son élocution ; deuxièmement, le manque de gloire personnelle puisque « le traducteur n'a jamais le nom d'Auteur »⁶. Du Bellay, dans la *Défense et illustration de la langue française* (1549), affirme que celui qui imite n'est pas un « singe »⁷ et défend sa dignité. Par contre, les traducteurs se plaignent de la lourdeur de leur activité : « ie hay le nom esclave de traducteur »⁸ affirme Pierre de Brach ; et Thomas Sébillet de lui faire écho (« Tourner de langue en autre en estranger auteur / Honore peu celuy qui en a pris la peine »⁹), avec Étienne de La Boétie (« Que de traduire une langue estrangere / La peine est grande, & la gloire legere »¹⁰) dans le sillage du topos gloire/peine des traductions poétiques qui est très répandu au XVI^e siècle. Depuis la Renaissance, les études sur la traduction et sur l'activité des traducteurs ont subi une profonde évolution, avec la naissance de nouvelles disciplines, comme la traductologie ; le travail du traducteur a aussi été plus

correctement évalué. Ce qui semble ne pas avoir changé, jusqu'à aujourd'hui, c'est le sens de pesanteur de la tâche, et une certaine « prudence » à l'égard de la traduction de la poésie qu'on traduit beaucoup moins que la prose. La poésie contemporaine fait exception, car sa traduction fait désormais partie de la globalisation du marché de la création.

- 3 La plupart des spécialistes de la littérature française du XVI^e siècle pourraient s'étonner de voir ici rassemblés et traduits des textes poétiques de la Renaissance qu'ils ont l'habitude d'étudier et de commenter dans la version d'époque. Parce que cela constitue un véritable défi et que cela suit l'esprit de la rubrique « Seuils poétiques », nous avons souhaité réactualiser la poésie de la Renaissance par des traductions contemporaines, qui ont été commentées afin d'en expliciter les difficultés de traduction, selon la sensibilité de chaque traducteur. Les textes traduits constituent un échantillon de la variété textuelle qui caractérise la poésie de la Renaissance, du sonnet (forme qui occupe un rôle de premier plan¹¹) au rondeau, au cantique, auxquels s'ajoutent des extraits du long poème *Dialogue en forme de vision nocturne* de Marguerite de Navarre (1524). Louise Labé, Marot, Ronsard, Denisot, Marguerite de Navarre : ce corpus pourrait ainsi revendiquer une attention à la parité de genre, si ce n'est que le doute plane sur l'identité de Louise Labé¹²...
- 4 Le texte de Marguerite de Navarre prouve que la poésie de la Renaissance peut s'éloigner de la forme ciselée qui s'affirmera à partir du XVII^e siècle et s'exprimer de manière efficace à travers un nombre majeur de vers. Elle peut aussi, si nous l'entendons dans son sens le plus large, ouvrir sur le théâtre en vers. Nous le signalons, tout en ayant choisi de ne pas présenter d'exemples visant à élargir encore la variété de notre corpus.
- 5 Chaque traducteur a appréhendé le texte selon sa sensibilité de chercheur et/ou de créateur, de spécialiste de littérature française, de philologie, de littérature italienne. Deux des textes présentent des traductions vers le français contemporain ; c'est un choix délibéré, une volonté de signaler de manière explicite à nos lecteurs la complexité des questions abordées, non seulement linguistiques (la traduction est premièrement un « contact de langues »¹³) mais aussi liées aux spécificités des textes de la Renaissance, afin d'entendre le mot « traduction » ainsi que le mot « poésie » dans leur sens le plus large, le plus « humaniste », comme cela arrivait à la Renaissance¹⁴. « La poésie française du XVI^e siècle en traduction », comme le dit le titre collectif de l'ensemble de textes présentés dans cette rubrique, s'avère donc être un titre porteur de défis, de nouveautés, un titre qui peut être lu sous différents points de vue et, surtout, un titre qui s'ouvre au XXI^e siècle, permettant, à travers la traduction, de faire re-vivre et re-découvrir la magie et la richesse des textes poétiques du XVI^e siècle.

NOTES

1. À titre d'exemple, nous ne citons que les traductions de Rabelais et de Montaigne sorties en 2012 dans la collection « *Classici della letteratura europea* » chez Bompiani,

dirigée par Nuccio Ordine : F. Rabelais, *Gargantua e Pantagruelle*, éd. Lionello Sozzi, tr. it. et notes di A. Amatuzzi, D. Cecchetti, P. Cifarelli, M. Mastroianni et L. Sozzi, éd. texte français en regard M. Huchon, Milano, Bompiani, 2012 ; et M. de Montaigne, *Saggi*, éd. F. Garavini e A. Tournon, tr. it. F. Garavini revue et corrigée sur l'édition critique de l'exemplaire de Bordeaux établie par A. Tournon, Milano, Bompiani, 2012. Pour la traduction en français contemporain des textes de Rabelais et de Montaigne, nous renvoyons à ceux « mis en français moderne » aux éditions Arléa.

2. Parmi les (rares) traductions contemporaines de poésie française en italien, nous signalons : Joachim du Bellay, *I rimpianti*, éd. P. Magi, préface de F. Scotto, Milano, Edizioni Archicchio Dedalus, « Supernovae », 2014.

3. Sur la théorie de la traduction à la Renaissance voir l'étude de référence de G. P. Norton, *The Ideology and Language of Translation in Renaissance France and their Humanist Antecedents*, Genève, Droz, 1984. Pour les traductions entre Italie et France voir J. Balsamo, *Les Rencontres des Muses. Italianisme et anti-italianisme dans les lettres françaises*, Genève, Droz, 1992, chap. II et III. Pour les traductions de livres français en Italie voir V. Grohovaz, « La traduzione dal francese all'italiano nel XVI secolo. Avvio di una catalogazione delle opere a stampa (1501-1650) », dans U. Rozzo (dir.), *La lettera e il torchio. Studi sulla produzione libraria tra XI e XVIII secolo*, Udine, Forum, 2001, p. 9-70.

4. J. Balsamo, *Les rencontres des Muses*, cit., p. 103.

5. Nous ne citons, à titre d'exemple, que la traduction de l'italianisant Jean-Pierre de Mesmes des *Suppositi* de l'Arioste (*La comédie des Supposez*, Paris, Groulleau, 1552) et la traduction du chant XII du Tasse (avec le texte italien en regard) dans les *Quatre chants de la Jérusalem délivrée* de Pierre de Brach. Dans l'épître dédicatoire du chant à Forget de Fresne, l'auteur précise qu'il a rendu le texte du Tasse « vers à vers » (P. Debrach, *Quatre chants de la Hierusalem de Torquato Tasso*, Paris, Chez Abel l'Angelier, 1596, f. F6r).

6. J. Peletier, *Art poétique* [1555], « Des Traductions », dans *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, Paris, Le Livre de Poche classique, 1990, p. 243.

7. J. du Bellay, *Les Regrets. Les Antiquités de Rome. Défense et illustration de la Langue française*, éd. S. de Sacy, préface de J. Borel, Paris, Gallimard, « Gallimard Poésie », livre II, ch. 3, p. 262.

8. P. Debrach, *Imitations de Pierre de-Brach conseiller du Roy, & Contrôleur en sa Chancellerie de Bourdeaux. A tres-haute et vertueuse princesse, Marguerite de France, Royne de Navarre*, Bordeaux, S. Millanges, 1584, f. †₂ v°.

9. [Th. Sébillet], « Avis au lecteur », dans F. Lottini, *Advis civils*, Paris, L'Angelier, 1584, f. A5 v.

10. Ces vers appartiennent à la pièce liminaire de la traduction (dédiée à son épouse, Marguerite de Carle) que La Boétie fit du chant XXXII du *Roland Furieux* concernant l'épisode de Bradamante. Les vers cités appartiennent à l'incipit de la pièce liminaire « À Marguerite de Carle, sur la traduction des plaintes de Bradamant, au XXXII^e chant de Loys Arioste » : « Jamais palis je n'ay prins à changer / En nostre langue aucun oeuvre estraver : / Car à tourner d'une langue estrangere, / La peine est grande et la gloire legere », dans E. de la Boétie, *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, éd. Léon Feugère, Paris, Jules Delalain, 1846, p. 473 et sq.

11. La bibliographie sur le sonnet est très riche. Nous nous limitons à citer F. Rigolot, « Qu'est-ce qu'un sonnet ? Perspectives sur les origines d'une forme poétique », dans *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 84, 1, janvier-février 1984, p. 3-18 et les études de référence de M. Jasinski, *Histoire du sonnet en France* [1903], Genève, Slatkine reprints, 1970 et A. Gendre, *Évolution du sonnet français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.

12. M. Huchon, *Louise Labé. Une créature de papier*, Genève, Droz, 2006.

13. G. Mounin, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, « Tel », 1963, p. 4.

14. Sur la notion de traduction à la Renaissance voir aussi V. Duché (dir.), *Histoire des traductions en langue française XV^e-XVI^e siècle*, Paris, Verdier, 2015 dans la collection portant le même titre, en quatre volumes, coordonnée par Yves Chevrel et Jean-Yves Masson.

RÉSUMÉS

Sur la base de quelques réflexions sur la pratique de la traduction de la poésie à la Renaissance (d'après les traités d'art poétique et d'après l'opinion de certains écrivains/traducteurs), la présentation fait le point sur les critères qui ont déterminé le choix des textes à traduire, et propose quelques réflexions sur la situation de la traduction de la poésie du XVI^e siècle aujourd'hui.

On the basis of some reflexions on the translation of French poetry in the sixteenth century (following the poetical treatises and the opinions of some writers/translators), the presentation focuses on the criteria that have guided the choice of the texts that have been translated and also proposes some reflexions on the translation of poetry from the sixteenth century up to now.

INDEX

Mots-clés : traduction, translation, poésie, XVI^e siècle, imitation, art poétique

Keywords : translation, transposition, poetry, XVIth century, imitation, treatises of poetics